Pakistan : brûlée vive à 16 ans pour obéir à la loi islamique

écrit par Jack | 7 mai 2016



Les membres d'un conseil tribal accusés d'avoir ordonné la mort par le feu d'une jeune fille de 16 ans ont été arrêtés par la police à Donga Gali, Pakistan, près de Abbottabad, le 5 mai 2016.

Brûlée vive à 16 ans pour avoir aidé un ménage à s'enfuir

Le 5 mai 2016, par Jibran Ahmed, <u>Reuters</u>

http://www.businessinsider.com/honor-killing-in-pakistan-2016-

PESHAWAR, Pakistan (Reuters) — La police pakistanaise a arrêté 15 membres d'un conseil tribal accusés d'avoir ordonné « pour l'honneur » la mort par le feu d'une jeune fille de 16 ans qui avait aidé un ménage à s'enfuir.

Cela s'est passé la semaine dernière à Donga Gali, à quelques 50 km au nord-est de la capitale, Islamabad, sur l'ordre du conseil, a déclaré le chef de la police Saeed Wazir. La police a ajouté que cette punition avait été prononcée à la suite d'une action irréparable pour la réputation du village. Le ménage semble avoir réussi à fuir.

La mère et le frère de la jeune fille ont été également

arrêtés, a dit Saeed Wazir, car ils assistaient à la réunion et avaient, selon toute vraisemblance, donné leur accord à la sentence.

Les conseils tribaux, « Jirgas », se réunissent souvent dans les régions du nord-ouest du Pakistan pour résoudre des conflits locaux, mais leurs décisions n'ont aucun pouvoir légal face aux lois du Pakistan.

La mère de la jeune fille a déclaré à la police que se fille avait aidé un ménage à fuir le village de Makol, au mépris des normes culturelles. « Le Jirga l'a alors emmenée dans un endroit abandonné en dehors du village, lui a fait une piqûre pour la rendre inconsciente. Ils l'ont ensuite placée dans le véhicule dont le ménage s'était servi pour s'enfuir, l'ont attachée au siège, ont versé de l'essence sur elle et le véhicule et y ont mis le feu » a dit le chef de la police Saeed Wazir. « Je n'avais jamais vu de ma vie un acte aussi barbare » a-t-il ajouté.

Plus de 500 hommes et femmes ont été exécutés « pour l'honneur » au Pakistan l'an dernier, selon la Commission des droits de l'homme du pays. Un bon nombre de ces crimes est perpétré par des membres de la famille qui disent que la victime leur a fait honte. Bien peu de ces cas finissent au tribunal, et quand cela arrive, les meurtriers sont souvent pardonnés en vertu d'une clause de la loi islamique. Une législation est en cours au Pakistan pour remédier à ce faux-fuyant qui, pour beaucoup, encourage ces actions,